

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu-e le

**Mardi 14 décembre 2021
à 20h à la Salle polyvalente de Croy**

Note : les informations sanitaires se trouvent au verso

Ordre du jour :

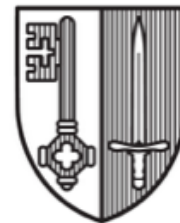
1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2021
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et propositions individuelles (par écrit jusqu'au 10 décembre 2021)
6. Communications du bureau et de la Municipalité
7. Préavis 08/2021 : Budget 2022
8. Préavis 09/2021 : Plafond d'endettement pour 2022-2026
9. Préavis 10/2021 : Candidature UNESCO à travers les sites clunisiens
10. Elections statutaires
11. Préavis 11/2021 : Contrat pour le Parc Jura Vaudois 2023-2032
12. Préavis 12/2021 : Travaux sur la route du Dôme
13. Rapports des délégués aux associations intercommunales
14. Divers

Romainmôtier-Envy, le 8 décembre 2021

Le Président
Manuel Siggen

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.



Plan de protection prévu pour le Conseil général du 14 décembre 2021

Le canton de Vaud a modifié les conditions imposées aux activités politiques communales. La présentation du Pass Covid n'est pas demandée aux membres du Conseil général. Les mesures de protection sanitaires déjà mises en place lors des dernières séances restent obligatoires :

1. le port du masque ;
2. la désinfection des mains à l'entrée et lors de manipulations d'objets ;
3. le relevé du nom, prénom et du numéro de téléphone de chaque personne ;
4. la distance spatiale entre les personnes 1,5 m ;

Des masques et du gel désinfectant seront mis à disposition gratuitement. Merci d'avance pour votre compréhension.